

## Comment et où domicilier son entreprise



On peut louer ou acheter un petit local si on en a les moyens.

On peut aussi domicilier son entreprise dans une société spécialisée qui a des bureaux dans divers quartiers d'affaires qui mettent aussi à disposition des salles de réunion.

Pour ceux dont les fonds sont limités ou qui n'ont pas besoin d'espace pour leur activité, il leur est possible de choisir de [domicilier leur société chez eux](#).

Mais il existe des spécificités à ce sujet : il est notamment possible de domicilier une société uniquement au domicile de son dirigeant.

Il y a d'autres possibilités : se domicilier dans un centre d'affaires, dans un espace de coworking, dans un pépinière d'entreprise, etc.

**La domiciliation de son entreprise se fait au moment de l'immatriculation de la société. En effet, le siège social de la**

**société est indiqué dans la totalité des documents officiels : statuts, formulaire M0, etc**

**Certains documents doivent être fournis pour attester du lieu du siège social comme lieu de travail (par ex. : facture d'électricité).**

conséquences de la domiciliation :

L'administration envoie les documents officiels de l'entreprise au [siège social](#). Cette adresse sera également utilisée par tous les partenaires, les fournisseurs ou encore les clients de l'entreprise .

Le lieu du siège social détermine la nationalité d'une entreprise et la loi qui lui est applicable.

Si le siège social est aux USA par exemple , l' entreprise sera sous les lois et règles fiscales américaines .



















